



ECONOMIC
DEVELOPMENT
BOARD
MADAGASCAR

CHOOSE MADAGASCAR

INVESTIR DANS LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT



POURQUOI MADAGASCAR ?

**CHOOSE
MADAGASCAR**

1

Talent qualifié, jeune et rentable

2

Localisation géographique stratégique, port et aéroport pour les exportations, accès à de grands marchés préférentiels

3

Politique d'investissement libre et basée sur des incitations

4

Stabilité politique et macro-économique

5

Facilitation, assistance et conseil, fournissant un soutien complet pour vos projets d'investissement

PRODUCTION PERFORMANCES

PRODUITS PHARES (EN 2023)

SMOKINGS



110 MILLION USD
10 300 TONNES

PULLS, CHANDAILS ET CARDIGANS



99 MILLION USD
3 700 TONNES

TEE-SHIRTS ET MAILLOTS



67 MILLION USD
6 000 TONNES

COSTUMES POUR FEMMES



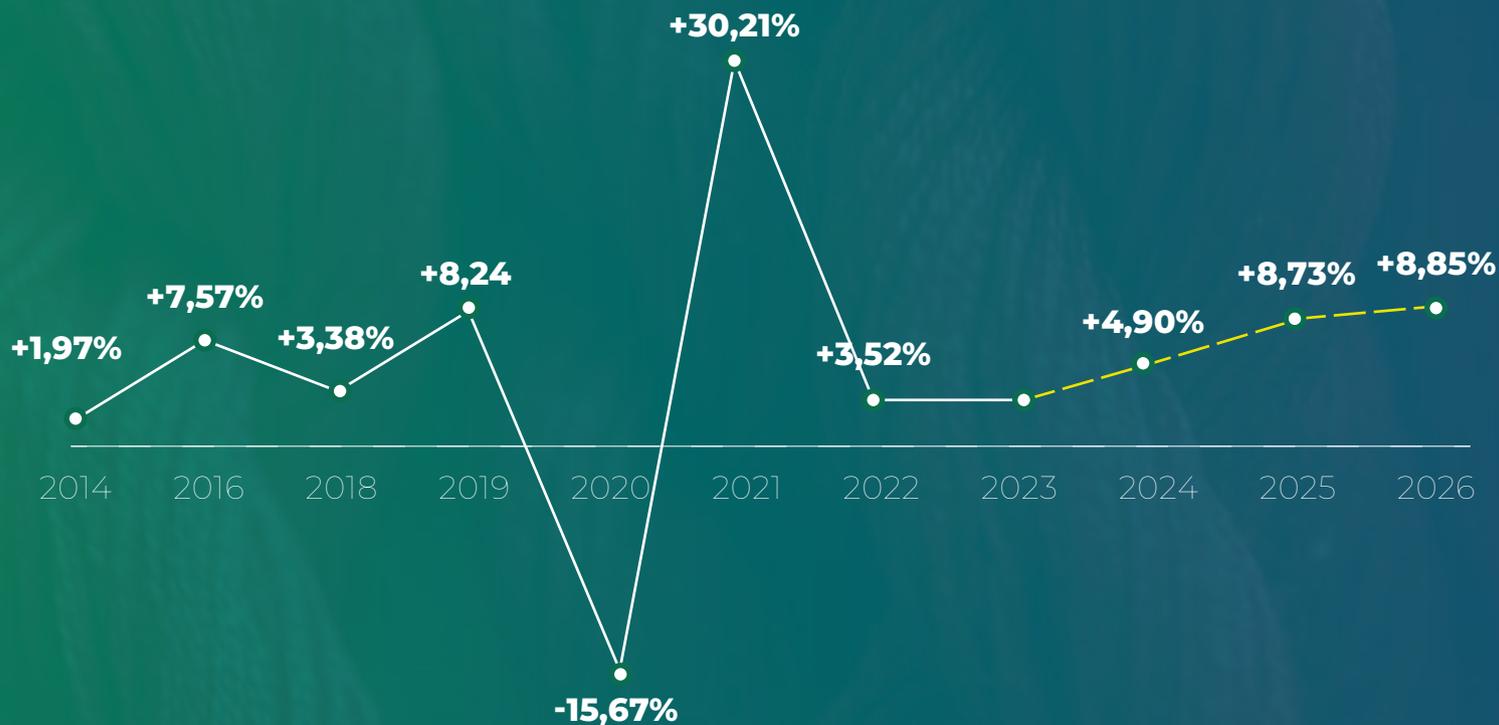
48 MILLION USD
3 200 TONNES

CHEMISES ET BLOUSES



30 MILLION USD
2 400 TONNES

CROISSANCE DE LA PRODUCTION



CHIFFRES CLÉS

1.1%

du PIB en 2022

6.9%

du secteur
industriel
en 2022

+200.000

Emplois créés

ENTREPRISES LEADERS



AQUARELLE



ACCÈS IMPORTANT AU MARCHÉ MONDIAL

**CHOOSE
MADAGASCAR**

African Growth and
Opportunity Act
(États-Unis d'Amérique)

340 Millions
de consommateurs

Accords de partenariat
économique
(UE, Royaume-Uni)

500 Millions
de consommateurs

African Continental
Free Trade Area
(AfCFTA)

1.7 milliards
de consommateurs

Accord de libre-
échange tripartite
(COMESA, SADC, EAC)

800 Million
de consommateurs



TOP CLASSEMENT



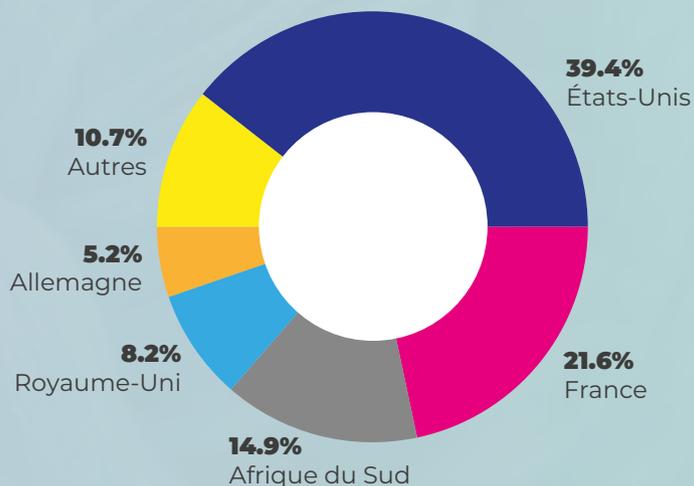
EXPORTER D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
VERS LE MARCHÉ EUROPÉEN REPRÉSENTE
43.36% = 176 Millions de USD



EXPORTER D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
VERS LE MARCHÉ AMÉRICAIN REPRÉSENTE
24.50% = 206 Millions de USD

DESTINATIONS D'EXPORTATION

CLIENTS PRINCIPAUX DE MADAGASCAR



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT BASÉE SUR LES INCITATIONS

Loi sur les Investissements (No. 2023-002 du 27 juillet 2023)

- Liberté d'investissement
- Liberté de transfert
- Protection des droits de propriété
- Traitement égal, juste et équitable pour tous les investisseurs nationaux et étrangers

Législation spécifique par secteur (Textes d'appui)

- Code du travail (Loi No. 2003-044)
- Zones de traitement des exportations et entreprises en zone franche (Loi No. 2007-037)
- Transactions sur devises (Loi No. 2006-008)
- Développement de l'industrie (Loi No. 2017-047)
- Transparence des entreprises (Loi No. 99-025)
- Politique de gestion et de contrôle de la pollution industrielle (Loi No. 99-021)
- Contrat de partenariat et société civile (Loi No. 2001-026)
- Urbanisme et logement (Loi No. 2015-052)
- Code Général des Impôts
- Code des Douanes
- Stratégie textile de Madagascar phase 1

100% scanning

- Dédouanement en 3 heures, équipé de 2 scanners
- Système douanier certifié ISO 9001-2015
- Portail d'information commerciale de Madagascar
- Décision anticipée pour l'importation et l'exportation

INCITATIONS

RÉGIME DE ZONE FRANCHE

Droits de douane :

- 0 % de droits de douane pour les 3 premières années
- 10 % de droits de douane les années suivantes

Impôt sur le revenu :

- Exonération pendant 3 ans (entreprises de transformation industrielle)
- Application d'un taux réduit de 10 % après la période d'exonération
- Réduction d'impôt pour investissement égal à l'impôt correspondant à 25 % du montant des nouveaux investissements

Impôt sur le revenu des salariés :

- Plafonnement à 30 % de la base taxable de l'impôt sur le revenu pour les employés expatriés des entreprises en zone franche
- Droit d'enregistrement : Enregistrement gratuit des actes conclus par les entreprises en zone franche

VAT :

- Exonération de la TVA sur les importations effectuées par les entreprises en zone franche (ZEF)
- 0 % de TVA sur les exportations de biens et de services par les entreprises en zone franche
- Droit à la déduction de la TVA et au remboursement du crédit de TVA

PROCÉDURES DOUANIÈRES

- Régime de transformation active
- Dématérialisation et automatisation des procédures douanières
- Service d'action économique
- Service chargé des zones franches et des entreprises

INCITATIONS FISCALES DU SECTEUR INDUSTRIEL

- **IR (Impôt sur le revenu) :** Réduction d'impôt sur l'investissement égale à l'impôt correspondant à 20 % de l'investissement réalisé
- **IRCM (Impôt sur le revenu des sociétés sur les prêts étrangers) :** Exemption des intérêts sur les prêts accordés par des institutions de financement étrangères
- **TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) :** Droit à la déduction de la TVA figurant sur les factures d'achat émises par les entreprises de transformation et de distribution pour le diesel, le fioul et le mazout utilisés dans les moteurs fixes

Selon la Loi sur le Développement Industriel (LDI) :

IR (Impôt sur le revenu) :

- **Dépréciation exceptionnelle :** 50 % la première année
- **Règle de sous-capitalisation :** déductibilité des intérêts limitée à 1/3 de la dette totale
- **Réduction de l'investissement :** 20 % de l'impôt correspondant, ne dépassant pas 50 % de l'impôt dû
- **Déductibilité de l'IR :** 1 % sur la masse salariale pour le financement de la formation professionnelle
- Réduction de 70 % de la valeur locative des biens immobiliers à usage industriel

Principaux textes et dispositions applicables à une usine textile (Droit commun) :

- **Impôt sur le revenu :** 20 % du revenu si le chiffre d'affaires est supérieur à 400 millions d'ariary
- **Taxe synthétique :** 5 % du revenu si le chiffre d'affaires est inférieur à 400 millions d'ariary
- IR intermittent de 10 % pour les particuliers, les entreprises ou autres personnes morales sans établissement fixe à Madagascar
- **Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers :** 20 %
- **Impôt sur le revenu des personnes physiques :** Taux progressif de 0 % à 20 % selon le revenu
- **TVA :** 20 % pour toute entreprise réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 400 millions d'ariary

INSTITUTIONS DE SOUTIEN



Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire



Ministère de l'Économie et des Finances



Ministère de l'Industrialisation et du Commerce



Ministère de l'Éducation Technique et de la Formation Professionnelle



Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures



Ministère des Transports et de la Météorologie



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



En chiffres :

- Un guichet unique avec 16 ans d'expérience, regroupant 10 ministères, création d'entreprise dématérialisée en 48 heures
- 5 gestionnaires d'investissement dédiés et un soutien personnalisé
- 1 plateforme de dialogue public-privé
- 1 unité de suivi économique et stratégique

Mandat :

- Promotion des investissements
- Amélioration du climat des affaires
- Facilitation des investissements



En chiffres :

- Depuis 1998, un acteur majeur et fédérateur dans le réseau d'entreprises en zone franche de Madagascar
- 122 membres, dont 108 entreprises en zone franche
- 11 secteurs
- 55 000 emplois

Mandat :

- Mise en valeur des entreprises en zone franche
- Défense des intérêts communs
- Coordination des initiatives socio-économiques
- Gestion des partenariats
- Surveillance de l'information

**CHOOSE
MADAGASCAR**



ÉCOSYSTÈME FAVORABLE

EMPLOI ET TRAVAIL

RÉSERVOIR
D'EMPLOI

64%
de la population
âgée de
**moins de
25 ans**

+

Réputation de
"doigts de fée"



PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS DU TRAVAIL

- **Heures de travail** : 173,33 heures par mois, soit 40 h par semaine = 8 h par jour
- **Heures supplémentaires** : 20 h par semaine, avec une rémunération accrue pour le travail de nuit et les jours fériés
- **Obligations** : CNAPS, OSTIE, FMFP
- **Pour les entreprises en zone franche** : établissement d'objectifs par l'employeur, certaines exemptions pour les employés expatriés

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

TRAVAIL MANUEL, EMPLOYÉ QUALIFIÉ, TRAVAILLEUR EXPÉRIMENTÉ

Compétences acquises par l'expérience professionnelle

TECHNICIENS ET CADRES INTERMÉDIAIRES

Compétences techniques acquises soit par l'éducation formelle (diplôme)
soit par l'expérience professionnelle

Besoin de formation en gestion des ressources humaines et logistique

CADRES DIRIGEANTS

Formation pour les postes exécutifs nationaux : chef de fabrication,
directeur d'usine

ZONE DÉDIÉE**800 000 m²
TEXTILE CITY MORAMANGA**

6 800 000 m² Parc industriel orienté vers l'exportation
de produits textiles

À 100 km d'Antananarivo et à 200 km du principal port, Toamasina

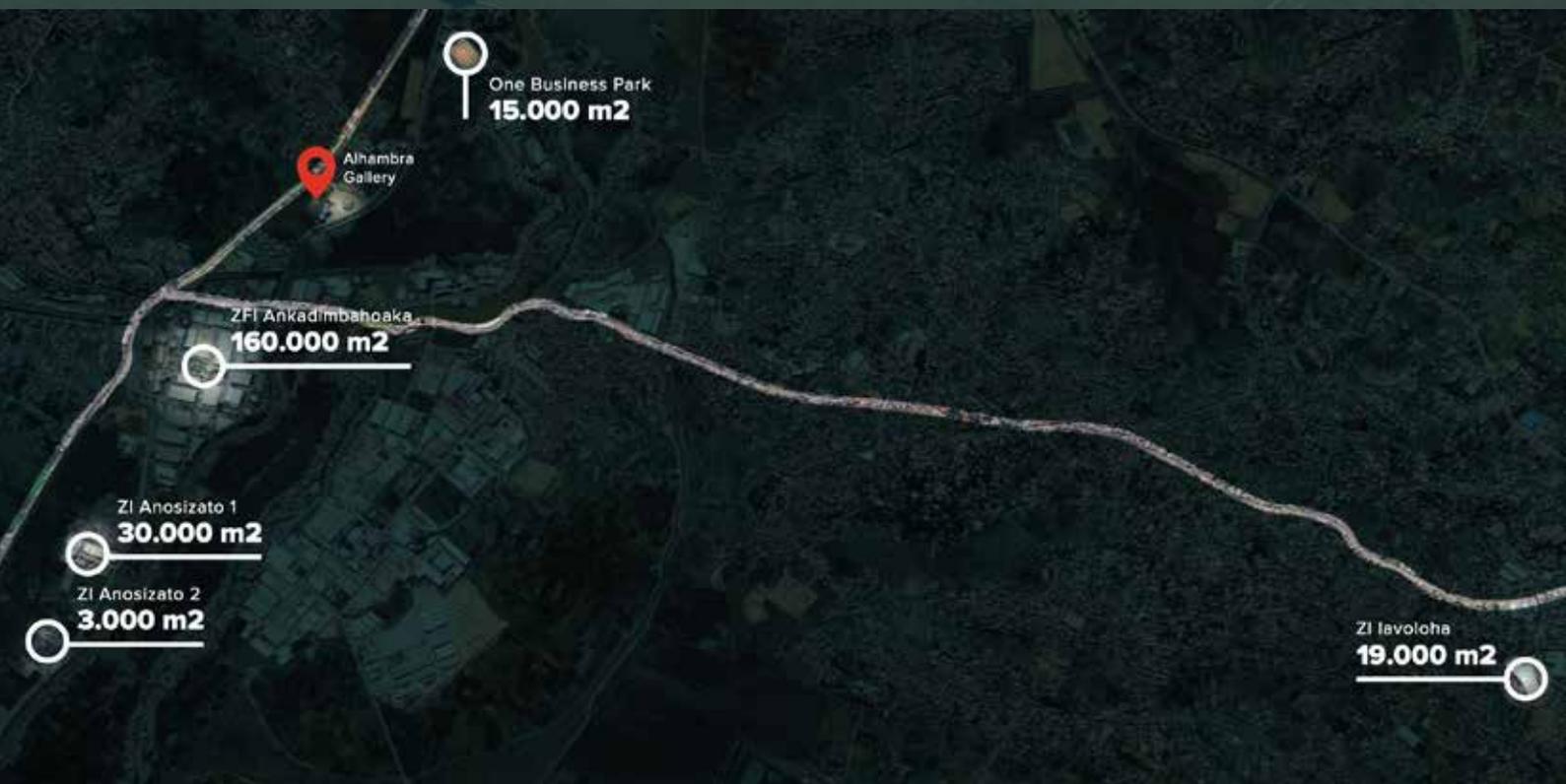
- **Site identifié**
- **Étude de construction et d'installation réalisée par PwC :** évaluation des sites, identification des activités pouvant être accueillies sur les sites et analyse de la demande, préparation de plans directeurs, analyse économique et financière..
- **Projet de soutien au développement de la Zone, financé par la BAD :** PAISF
- **Développeur identifié :** Fonds africain de développement de l'île Maurice pour le développement de 800 000 m²

20 000 m² **50 000 m²**
À ANTSIRABE À ANDRANOMANELATRA

DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT

OFFRE IMMOBILIÈRE

**CHOOSE
MADAGASCAR**



PROMOTEURS IMMOBILIERS EXPÉRIMENTÉS

filatex



DISPONIBILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Option 1 : Connexion aux réseaux

- Renforcement et interconnexion des réseaux de transport d'énergie de Madagascar (PRIRTEM)
- Construction d'une ligne de transmission électrique 220 kV d'Antananarivo à Toamasina
- Intégration de centrales hydroélectriques : Volobe (120 MW), Sahofika (192 MW), Fanovana (19 MW)
- Renforcement et réhabilitation du Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA)
- Construction de boucles 90 kV et 63 kV (du nord d'Antananarivo au sud d'Antananarivo et du nord d'Antananarivo à Ambodivona)
- Centrale thermique : prévision de 105 MW à Ambohimambola
- Hybridation des centrales de production de la JIRAMA à travers l'île pour la construction de 47 centrales solaires
- Centrales hydroélectriques Tozzi Green : 136 GWh
- Projet de production solaire de Filatex de 15 MW à Moramanga

Option 2 : Auto-production

- Adoptée par plusieurs entreprises textiles : COMPAGNIE MALAGASY DE TEXTILE SARL (350 kW); ACCORD KNITS (451,8 kW); AQUARELLE MADAGASCAR SA (TANA : 660 kW, Antsirabe : 550 kW); LAGUNA (1 550 kW) ; SOMACOU (450 kW) ; WORD KNITS MADA (350 kW) ; GAMA TEXTILE MADAGASCAR (GAMA 1 : 800 kW ; GAMA 2 : 500 kW); EPSILON (500 kW); FLOREAL MADAGASCAR (320 kW)
- Tendance des toits des zones industrielles à utiliser l'énergie renouvelable

CONNECTIVITÉ

Transport maritime

- 18 ports dont 06 ouverts aux échanges internationaux : Toamasina, Ehoala, Majunga, Tuléar, Antsiranana et Nosy-be
- Extension du port de Toamasina : 42 hectares en 2027

	Actuellement		Après l'extension	
	Ligne de quais	Profondeur	Ligne de quais	Profondeur
Conteneurs et fret conventionnel	526 m	-12m -13m	996 m	-14m -16m
Pétrole	180m	-13m	180m	-13m
Navires minéraliers	207 m	-13m	207 m	-13m
Fret conventionnel et RO-RO	180m	-9m	180m	-9m

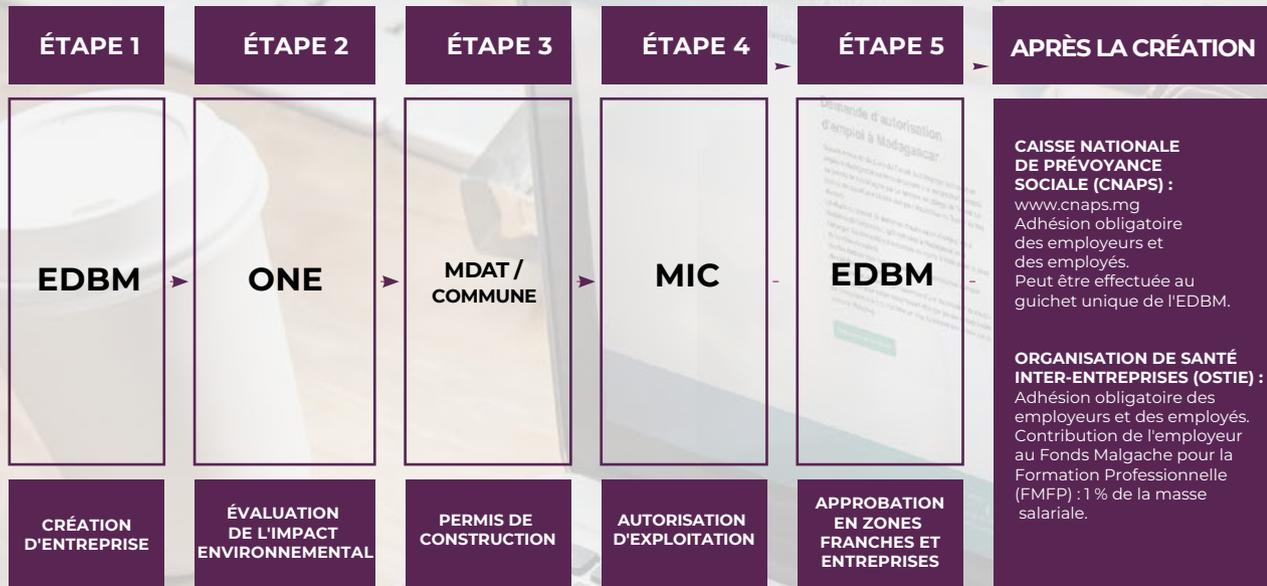
Unité équivalente à vingt pieds

2017	2025	2030	2035
240 000	470 000	673 000	951 000

Transport aérien

- 56 aéroports ouverts au trafic aérien public, dont 10 principaux : Antsiranana, Fianarantsoa, Toliara, Tolagnaro, Toamasina, Mananjary, Mahajanga, Sainte Marie, Morondava et Sambava
- 9 compagnies aériennes internationales desservant Madagascar
- 4 compagnies aériennes opérant des vols réguliers de fret uniquement

PROCÉDURE



PLATEFORMES DE SUPPORT NUMÉRIQUE



Plateforme numérique
pour la création
d'entreprise à Madagascar
orinasa.edbm.mg

e-work

Plateforme numérique pour
l'autorisation d'emploi
des employés étrangers
à Madagascar
e-work.edbm.mg

APERÇU DE LA COMPÉTITIVITÉ

I - COÛTS DES FACTEURS

Description	Madagascar	Norme internationale
Salaires de la main-d'œuvre	\$59.36 par mois	\$30-325 par mois
Prix des baux	\$2.5 par m2	\$2-4 par m2
Coût de l'électricité	\$0.166 par kWh	\$0.175 par kWh
Fret maritime vers les États-Unis	\$9 000 par conteneur de 40'	\$4 500 par conteneur de 40'
Débit internet	30.62 Mbps (10 premiers en Afrique)	319 Mbps
Coûts de l'essence	\$1.06 par litre	\$1.35 par litre
Coût de l'eau pour usage industriel	\$0.04-0.09 par m3	\$1-5 par m3

II - RESSOURCES HUMAINES

Madagascar propose une main-d'œuvre hautement qualifiée avec une réputation pour la dextérité manuelle et la productivité. Dans l'industrie de l'habillement, il existe une base de talents de plus de 200 000 travailleurs avec une expérience significative. Il n'y a pas de grève des employés comme dans d'autres pays potentiels et les gens peuvent travailler toute l'année sans interruption.

III - DÉLAI D'EXÉCUTION

À Madagascar, le temps nécessaire pour accomplir le processus de production est plus court. Dans une production textile, le temps moyen écoulé entre le début et la fin d'un processus de production dure 120 jours.

IV - PERFORMANCE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Prévission de 750 GWh par an : SAHOFIKA et VOLOBE
- Prévission de 136 GWh : TozziGreen
- 15 MW : Projet de production solaire de Filatex à Moramanga
- Tendance des toits des zones industrielles à utiliser l'énergie renouvelable

V - ACCÈS PRÉFÉRENTIEL





LIENS UTILES

Présidence de la République de Madagascar
<https://www.presidence.gov.mg>

Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
<https://www.matsf.gov.mg>

Ministère de l'Économie et des Finances
<https://www.mef.gov.mg>

Ministère de l'Industrialisation et du Commerce
<https://www.micc.gov.mg>

Ministère de l'Éducation Technique et de la Formation Professionnelle
<https://www.metfp.gov.mg>

Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures
<https://www.meh.mg>

Ministère des Transports et de la Météorologie
<http://www.mtm.gov.mg>

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique
<http://www.mtefpls.gov.mg>

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<https://www.environnement.mg>

Economic Development Board of Madagascar
<https://edbm.mg>

Association des Zones Franches d'Exportation de Madagascar
<https://gefp.mg>

Filatex
<https://groupe-filatex.com>

First immo
<https://www.firstimmo.mg>

**CHOOSE
MADAGASCAR**

 **EDBM**
ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD OF MADAGASCAR

CHOOSE MADAGASCAR



ECONOMIC
DEVELOPMENT
BOARD
MADAGASCAR

edbm@edbm.mg

www.edbm.mg



LINE 2